

Procédures concernant les Passeports Voile (gestion nationale)



	Vous délivrez vos Passeports en ligne	Vous utilisez Aspoweb	Vous utilisez AwOO Sport	Vous ne disposez pas de connection internet ou vous utilisez un logiciel «maison»
Commandes des licences	La procédure est la même que pour les licences clubs, vous n'avez rien à faire, tout est automatisé.	Vous devez demander au service Licence votre tranche de numéros. Attention vous devez avoir la version 3.07.04 Le reste est automatisé.	Vous n'avez rien à faire, tout est automatisé.	Vous commandez en contactant le service licence: Tel: 01.40.60.37.61 Fax: 01.40.60.37.37
Commandes des Livrets	Vous commandez en contactant le service licence: licences@ffvoile.fr	Vous commandez en contactant le service licence: licences@ffvoile.fr	Vous commandez en contactant le service licence: licences@ffvoile.fr	Vous commandez en contactant le service licence: Tel: 01.40.60.37.61 Fax: 01.40.60.37.37
Facturation	Débit automatique de votre compte club dès la prise de licence.	Débit automatique de votre compte club dès la réception du fichier.	Débit automatique de votre compte club dès la prise de licence.	Débit automatique de votre compte club à l'envoi des souches.
Suivi des licences prises en compte par la FFVoile	Vous pouvez suivre l'état des Passeports que vous avez délivrés sur le site fédéral (Espace de Gestion).	Vous pouvez suivre l'état des Passeports que vous avez délivrés sur le site fédéral (Espace de Gestion).	Vous pouvez suivre l'état des Passeports que vous avez délivrés sur le site fédéral (Espace de Gestion).	
Retour des Invendus				Vous retournez vos licences invendues à la FFVoile pour le 15/12/2012.
Transfert de votre fichier de licenciés à la FFVoile	Vous n'avez rien à faire, les informations sont transférées à la FFVoile en direct.	Le logiciel permettra dans ses évolutions une automatisation du transfert des données vers la FFVoile. <i>Attention vous devez avoir la version 3.07.04 et autoriser l'envoi du fichier dans les paramètres</i>	Vous n'avez rien à faire, les informations sont transférées à la FFVoile en direct.	Vous utilisez l'application FFVoile (Disponible dans votre espace club au mois de mars 2012).

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à aller consulter le [dossier licence 2012](#), particulièrement la note technique concernant le Passeport Voile FFVoile